



CSE siège.tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Juillet 2023

Diagnostic Femme-Homme 2022

Le référent harcèlement renouvelle sa demande d'extension des formations harcèlement et discriminations à l'ensemble des salariés et souhaite voir ces formations rendues obligatoires.

La Commission demande que soit désormais créée une page Télétravail dans les documents transmis par la RH. La baisse des arrêts maladie de courte durée (-50%) pourrait être liée au Télétravail mais doit être analysée pour mesurer la réalité des faits. Les arrêts de courte durée ont des causes multiples, qui sont parfois des signes d'alerte, qui pourraient alors être masqués.

Les élus souhaiteraient que le *e-learning* soit mieux valorisé et puisse être inclus dans le temps de travail. Ils rappellent que la seule distinction PTA / Journalistes ne permet pas une lecture de la réalité des disparités.

Les indicateurs fournis étant par groupe de qualification et non par métier, une analyse plus précise des évolutions de carrière doit être engagée pour éclaircir les données.

L'objectif de parité est globalement dépassé, mais des disparités subsistent par secteurs notamment pour l'encadrement à la Rédaction. Les effets de la NAO permettent une évolution sensible.

Deux éléments à noter :

- L'allongement du congé paternité par la loi et l'accord FTV (soit 50 jours) se lit dans l'augmentation des temps de congés relevés.
- Le renouvellement du Label diversité Alliance obtenu le 13/07/23.

La Direction se félicite des avancées positives sur les formations et rappelle que FTV doit se donner les moyens en interne dans les domaines de l'inclusion et de l'égalité des chances. Elle rappelle le contexte sociétal à l'origine notamment les difficultés de recrutement des femmes dans certains

domaines. Le nombre de femmes dans les écoles d'ingénierie, entre autres, reste faible. FTV agit en ce sens auprès des écoles à travers des associations comme « Elles Bougent ». La Direction se dit satisfaite du dispositif Classe Alpha et des projets d'extension en Corse, à la Guadeloupe et à la Réunion.

Les élus souhaitent que les managers soient mieux sensibilisés au rôle des aidants familiaux et à leurs conditions de travail, notamment par une meilleure identification et une meilleure information des droits et des dispositifs FTV.

[!\[\]\(0f848bbd71cef6b345273b16f905912a_img.jpg\) Pour lire le rapport de la commission égalité professionnelle, cliquez ici !\[\]\(d873c0073cfd3b74a7c9b5ca09bad0c7_img.jpg\)](#)

Information consultation sur l'évolution de l'équipe support diffusion de la **Média Factory**

L'équipe support de la Média Factory est actuellement chargée de la diffusion pour Varet et le CDE du siège, il est prévu que les 2 équipes soient rassemblées au siège de France télévisions.

La Direction a présenté aux élus la synthèse des ateliers préparatoires portant sur l'organisation et la visibilité de l'activité. Les vacations sont planifiées et une organisation cible est exposée. La mission de cette équipe est de garantir la continuité de l'antenne, elle doit pouvoir réagir à tout moment, par un traitement le plus rapide possible permettant soit le contournement, soit la correction de l'incident. Cela demande la maîtrise des systèmes et de leurs évolutions. A cette fin, les équipes travailleraient en parallèle sur 2 modes. Les plannings permettraient un partage entre :

- **les temps (réactifs)** de supervision, de traitement et de suivi des incidents,
- et **les temps (proactifs)** de gestion de dossiers, s'inscrivant plus dans la durée, avec mise à jour et analyse des documents, développement des compétences et suivi des progrès.

Une attention particulière sera portée à l'organisation de la communication interne au service par différents supports (tableaux physiques, supports informatiques, etc.).

La vacation de nuit à Varet sera supprimée, ce qui interpelle les élus quant à l'impératif de continuité de l'antenne. La Direction assure que le système E-Deliver sécurise les diffusions avec une interface au CDE. La compensation de la perte d'éléments variables doit être étudiée. **Les élus suggèrent que la base de la récente négociation des personnels du CDE soit appliquée.** Une clarification sur les effectifs devra être apportée. **Les élus suggèrent que soit retenue la possibilité d'une mission pour le poste d'assistant au responsable du service afin de ne pas entraver les procédures engagées.** Ce service, dont les métiers sont très spécifiques, subit des difficultés de recrutement et de maintien des salariés de façon pérenne, d'où un recours à l'intermittence via des prestataires.

Les élus insistent sur la nécessité de mieux former les ARS (Administrateurs Réseau Système) face aux montées en compétences nécessaires. Une certification valorisante serait un plus pour les salariés.

L'organisation spatiale des futurs bureaux dans le CDE est exposée (côté Valin face à la Control Room) avec une zone transitoire à côté de la régie production jusqu'au déménagement de la régie France•5. Les équipes pourraient souhaiter revoir le dispositif proposé pour un meilleur confort de travail. **Les élus insistent sur la nécessité d'une médiation interne au service qui tarde à se mettre en place. Elle doit être ré-impulsée rapidement.**

[!\[\]\(e3275251d0893157c3584e20c81dc3ba_img.jpg\) Pour lire la résolution de l'information - consultation, cliquez ici !\[\]\(9ab0e0ed3a1c2d865b438a931465ce60_img.jpg\)](#)

Réalisé des Victoires de la musique - Variétés

La prestation réalisée le 10 février s'est bien déroulée et le producteur s'en est dit satisfait. Les amplitudes de travail sont restées dans la limite des 60 h conformément à l'avis voté en CSE.

Rapport de la Commission Logement

La situation du logement globalement tendue en France se reporte sur les dossiers à traiter au Service Logement de France Télévisions. Sur 74 inscrits, moins de 20 salariés ont pu bénéficier d'un logement en 2022.

Au vu des sommes engagées avec Action Logement, les élus s'interrogent sur la qualité de ce dispositif en adéquation avec les conditions salariales à FTV, considérées comme trop élevées, ce qui décourage la plupart des collaborateurs d'entreprendre les démarches.

La référente de ce service se porte volontaire pour aider tout salarié demandeur (indépendamment de leur statut) en leur fournissant tout élément nécessaire à faire avancer leur dossier.

👉 [Lien vers l'espace dédié au Logement sur Monespace](#) 👉

La référente rappelle que ce dispositif **ne s'applique pas aux cas d'urgence**. Pour cela, il existe une ligne dédiée : **3919**.

👉 [Pour lire le rapport de la Commission logement, cliquez ici](#) 👉

Conditions et modalités du suivi du plan d'action de la D2S par les élus du CSE Siège

Les élus ont obtenu la constitution d'une "**Commission D2S**" ad hoc, et sont désignés à l'unanimité :

Freddy BERTIN Président (UNSA-SRCTA)
Sophie PIGNAL (Secrétaire du CSE Siège)
Olivier LE CLANCHE (Rapporteur de la CSSCT)
Serge CIMINO (SNJ)

Alina REBOREDO (FO)
Alexis du RETAIL (CGT)
Olivia PERGAMENT (CFDT)
Jacques LAROSE (CGC)

Cette commission se réunira mensuellement en présence du Secrétaire Général de FTV, avec un suivi en CSE tous les trimestres.

Vie du CSE

- La soirée exposition Ramsès et la sortie Aquaboulevard se sont bien déroulées.
- Jazz à Marciac est un succès.
- Le voyage en Ouzbékistan / Route de la soie est en préparation.
- Un travail de réflexion est lancé pour compléter l'offre pour les célibataires.
- L'élargissement des subventions d'hébergement au-delà des « Gîtes de France » est à étudier.
- Une formation Université FTV sur le fonctionnement des instances est prévue sur une journée fin 2023 pour les élus CSE et la Direction. Dates retenues : 20 oct. - 27/29 nov. - 11 déc.
- Point relevé par les élus sur les difficultés à faire inscrire les convocations pour certains plannings et liste des adresses mails des convocations à revoir.

***** Prochain CSE siège prévu les 20 et 21 septembre *****